



CLASSIQUES  
GARNIER

MUEGGLER (Nina), « “Débroder Brodeau”. Victor Brodeau, secrétaire, poète et éditeur », *Cahiers de Recherches Médiévales et Humanistes*, n° 40, 2020 – 2, p. 249-267

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-11263-1.p.0249](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-11263-1.p.0249)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2020. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

MUEGGLER (Nina), « “Débroder Brodeau”. Victor Brodeau, secrétaire, poète et éditeur »

RÉSUMÉ – L'article propose une mise au point concernant Victor Brodeau, via l'étude de sa situation et de son activité au sein d'un réseau de solidarités humaines et textuelles complexes. Relié à François Ier et à son entourage par son statut de valet de chambre et de secrétaire, Brodeau est aussi au cœur de la sociabilité marotique. Les multiples jeux d'écho entre les entreprises collectives auxquelles a participé Brodeau mettent en lumière des mécanismes qui déterminent toute une génération poétique.

MOTS-CLÉS – Brodeau, sociabilité, chancellerie, querelle, recueil

MUEGGLER (Nina), « Brodeau Untangled. Victor Brodeau, Secretary, Poet and Editor »

ABSTRACT – The article sheds new light on Victor Brodeau by examining his position and his activity within a complex network of personal relationships, and ones forged by and in texts. As valet de chambre and secretary of the royal entourage, he finds himself, moreover, at the heart of Marotic sociability. By exploring the interactions between the collective enterprises in which Brodeau was involved, this article reveals the sociopolitical and literary practices that defined an entire generation of poets.

KEYWORDS – Brodeau, sociability, chancellery, quarrel, collection

## « DÉBRODER BRODEAU »

### Victor Brodeau, secrétaire, poète et éditeur

Le nom de Brodeau apparaît à de multiples reprises dans les entreprises collectives de la décennie 1530, à tel point qu'il a été considéré comme « le spécialiste du travail d'équipe, de la cohabitation fraternelle et filiale<sup>1</sup> ». Celui qui est à la fois secrétaire, poète et éditeur à ses heures entretient des liens étroits avec bon nombre de ses contemporains marotiques, à commencer par Marot lui-même. Au cœur de la sociabilité de cette génération poétique, il participe à de multiples entreprises collectives, du tombeau de Louise de Savoie en 1531 à celui du Dauphin en 1536, en passant par la pseudo-découverte de celui de la Laura de Pétrarque en 1533, le recueil des *Fleurs de Poésie française* de 1534 – dont il serait le maître d'œuvre – et le « concours » des blasons anatomiques dès 1535. Par ailleurs, la brièveté de sa vie (1505 ?-1540) ne l'a pas empêché de connaître une ascension sociale tout à fait fulgurante, amorcée par son père Jean Brodeau<sup>2</sup>. Le titre de « seigneur de la Chassetière » acquis par son père ne doit toutefois pas tromper : il ne s'agit pas d'un titre de noblesse, comme l'ont soutenu ses successeurs au XVII<sup>e</sup> siècle pour faire croire à un anoblissement ancien, mais d'un titre territorial en lien avec le fief qu'il a acheté. Jean Brodeau, à l'origine un riche bourgeois, obtient rapidement le statut de pelletier auprès d'Anne de Bretagne puis de Claude de France, avant que Victor Brodeau ne prenne le relais pour

---

1 C. Scollen-Jimack, « Vers une typologie marotique : Eustorg de Beaulieu, Victor Brodeau, Charles de Sainte-Marthe », *La Génération Marot. Poètes français et néolatins (1515-1550). Actes du Colloque international de Baltimore (1996)*, éd. G. Defaux, Paris, Champion, 1997, p. 193-209, ici p. 205.

2 Je renvoie aussi bien au long et ancien double article de P. Jourda (« Un disciple de Marot : Victor Brodeau », *RHLF*, 28/1, 1921, p. 30-59 et « Un disciple de Marot : Victor Brodeau (suite et fin) », *RHLF*, 28/2, 1921, p. 208-228) qu'à l'édition moderne de H. Tomlinson (Victor Brodeau, *Poésies*, Genève, Droz, 1982) et à la thèse plus récente de C. Sicard (*Poésie et rapports sociaux autour de la Cour de France (1538-1560)*, thèse de doctorat, Université Paris-Diderot, 2013) qui étudie conjointement les progressions sociales de Jacques Le Lieur et de Victor Brodeau, autrement dit, de deux secrétaires qui écrivent des vers.

devenir l'élément-clé de l'anoblissement familial : il commence en tant que valet de chambre, puis secrétaire de Marguerite d'Angoulême dès 1524, voire 1523 – c'est en tout cas ce que semble indiquer sa correspondance avec Anne de Montmorency. Il figure aussi sur les États de la maison de Louise de Savoie, dès 1528, en tant que notaire, et sur ceux de François I<sup>er</sup>, dont il est, en 1536, à la fois le secrétaire et le valet de chambre<sup>3</sup>. Brodeau est ainsi triplement relié à la trinité des Angoulême.

Deux événements ultérieurs scellent l'ascension sociale de Victor Brodeau : le 13 mars 1538, Brodeau est exempté « des roolles et cottisations de Tours<sup>4</sup> », grâce à son statut de notaire ; l'année d'après, il est nommé « contrôleur » des finances d'Alençon et d'Armagnac. Notons également que ses deux mariages ont successivement aidé à consolider son anoblissement : un premier en 1528 avec Catherine de Beaune, un second en 1536 avec Anne Le Clerc<sup>5</sup>, toutes les deux issues de familles appartenant à la future noblesse de robe, noblesse qui est plus que jamais celle de Brodeau. En effet, en vertu de ses fonctions de secrétaire-valet, il aurait également joué un rôle de diplomate : le *Catalogue des actes de François I<sup>er</sup>, tome premier (1515-1530)* comporte deux articles traitant d'une mission pour laquelle Brodeau aurait reçu de l'argent afin d'acheter « portraits, tableaux et autres menuz ouvraiges » en Flandre. Or le même catalogue comporte ensuite deux autres articles qui révèlent qu'il s'agissait en fait d'un prétexte pour donner cet argent à un « certain personnage de Flandre dont il [François I<sup>er</sup>] veut taire le nom ». Selon Hilary Tomlinson, l'éditrice moderne de Brodeau, ce dernier aurait en l'occurrence servi d'agent dans la négociation de la Paix des dames, signée à Cambrai le 5 août 1529<sup>6</sup>. Cette hypothèse me semble validée par deux autres éléments au moins : premièrement, Brodeau devait acheter des « tableaux », sachant que

3 Jourda, « Un disciple de Marot », p. 43.

4 Brodeau, *Poésies*, p. 17.

5 Elle est la nièce de René Fame, un nom important de l'humanisme tourangeau, notaire et secrétaire du roi et receveur de Lisieux. Le contrat de mariage stipule : « contrat de mariage de noble personne Victor Brodeau, notaire et secrétaire et varlet de chambre du Roi, élu en l'Élection de Berry, secretaire et controlleur general des finances de la Reine de Navarre, accordé le samedi vingtième jour du mois de janvier de l'an 1536 avec Dlle Anne Le Clerc, fille de noble personne Clérambault Le Clerc, notaire et secrétaire du Roi [...] ». Ce contrat de mariage est reproduit dans J. Guignard, « Humanistes tourangeaux », *BHR*, 7, 1940, p. 133-189, ici p. 178-179.

6 Brodeau, *Poésies*, p. 16. Cette rencontre entre Louise de Savoie, Marguerite d'Autriche, tante de Charles Quint, et Marie de Luxembourg, a lieu entre juillet et août.

Marguerite d'Autriche, l'une des négociatrices-signataires de la Paix des dames, immense mécène, était justement en possession de nombreuses œuvres d'art. Son palais de Malines dans les Flandres renfermait en effet l'une des plus importantes collections de Primitifs flamands en Europe du nord. Deuxièmement, on sait que Guillaume Bochetel, qui présente un profil similaire à celui de Brodeau<sup>7</sup>, a lui aussi été envoyé pour négocier les termes du mariage entre François I<sup>er</sup> et Éléonore d'Autriche<sup>8</sup>. Il paraît donc vraisemblable que Brodeau se soit chargé de la même mission.

Brodeau s'apparente donc à un administrateur autant qu'à un versificateur, mais un versificateur qui entretient un rapport très lâche, voire inexistant à l'imprimé, tout comme son homologue Saint-Gelais, souvent cité à cet égard. La production de Brodeau se trouve donc éparpillée dans les recueils collectifs et dans les manuscrits<sup>9</sup>. La critique, de façon consensuelle, semble dégager deux phases de l'écriture de Brodeau : il aurait d'abord manifesté un intérêt pour la poésie légère, dans un contexte aulique, puis sa production aurait connu un infléchissement religieux. Hilary Tomlinson, à la suite de Pierre Jourda, suppose que Brodeau, avant sa mort, préparait la publication de sa poésie religieuse, comme si l'imprimé permettait de prouver la supériorité de cette production sur le reste. Or il semblerait au contraire que le milieu des notaires et secrétaires du roi soit davantage attaché au manuscrit (fréquemment luxueux, à usage « interne »), alors que le rapport à l'imprimé est plutôt déterminé par l'usage professionnel<sup>10</sup>.

7 Né roturier, son ascension sociale est spectaculaire. Ses alliances lui ouvrent rapidement les portes de la haute administration royale : le 22 août 1530, Bochetel se voit attribuer une commission de secrétaire du roi signant aux finances ; le 28 août 1532, il est promu au rang de secrétaire des finances du roi, avant de recevoir, le 29 septembre 1542, le titre de greffier de l'ordre de Saint-Michel.

8 B. Garnier, « Guillaume Bochetel et Lazare de Baïf, traducteurs conseillers de François I<sup>er</sup> », *Portraits de traducteurs*, éd. J. Delisle, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1999, p. 33-69, ici p. 37.

9 Actuellement, on dénombre six manuscrits appartenant à la BnF et deux à la B.M. de Soissons. Concernant les ouvrages polygraphiques, il faut préciser ici que certaines pièces de Brodeau ont parfois été récupérés par les libraires pour compléter leurs recueils composites, selon une pratique largement répandue à l'époque. C'est par exemple le cas de Jeanne de Marnef, dans les *Rithmes* de Pernelle du Guillet en 1546, qui ajoute l'« Elegie du semi-dieu Faunus demandant aux Nymphes pourquoi elles ne le vouloient aimer », une traduction de Bembo par V. B. [Victor Brodeau]. La pièce apparaît déjà dans ms. BnF fr. 1667 et ms. BnF fr. 2334.

10 S. Charton-Le Clech, *Chancellerie et culture au XVI<sup>e</sup> siècle*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1993, p. 235-237. En l'occurrence, S. Charton-Le Clech traite plutôt des bibliothèques personnelles des secrétaires, en particulier de celle de Jacques Le Lieur.

J'aimerais proposer deux réserves éventuelles par rapport à ce consensus. Une première réserve concerne la bipartition « poésie légère » puis « poésie religieuse », puisque la veine religieuse de Brodeau s'observe en réalité avant 1540 ; c'est ce que montre par exemple de façon très précise Isabelle Garnier lorsqu'elle analyse ses épitaphes d'obédience évangélique. De même, on peut déceler des traces d'évangélisme avant 1539-1540, notamment dans les dédicaces des présents qu'il reçoit de Marguerite d'Alençon, c'est-à-dire en principe avant janvier 1527, date après laquelle elle devient Marguerite de Navarre<sup>11</sup>. Du reste, il ne faut pas non plus oublier que la concomitance entre une production dite « légère » et une production plus grave est, somme toute, bien répandue chez les poètes de cette époque. La deuxième réserve se rapporte à la volonté de publication. Il paraît en effet quelque peu aventureux d'affirmer que Brodeau préparait la publication de sa poésie religieuse avant que la mort ne le fauche prématurément en 1540. Certes, l'édition princeps des *Louanges de Jesus Christ* parue chez Sabon de façon posthume en 1540<sup>12</sup> comporte deux préfaces, respectivement à la reine et au roi. Mais on peut s'interroger sur la certitude que cette information véhicule en matière de « volonté » de publication, dans la mesure où l'on peut tout autant trouver des préfaces dans certains manuscrits. La prudence dans les conclusions semble ici de rigueur.

## BRODEAU EN RÉSEAU

Victor Brodeau intègre ce que Scollen-Jimack nomme la « famille marotique », qu'elle tente de reconstituer en cumulant plusieurs critères.

- 
- 11 Isabelle Garnier a exprimé une réserve similaire avant moi : I. Garnier, « Poésie funèbre et tombeaux à la cour de François I<sup>er</sup> : Marot, Brodeau, Héroët, Saint-Gelais, Salel, entre tradition et rénovation évangélique », *La Poésie à la cour de François I<sup>er</sup>*, éd. J. E. Girot, Paris, PUPS, 2012, p. 191-214, ici p. 207.
- 12 Seules les *Louanges de Jesus Christ* sont imprimées au XVI<sup>e</sup> siècle, et ce, dans trois éditions parues peu après la mort de Brodeau et qui présentent plusieurs variations, états et manuscrits : [Paris], s. n., 1540 ; Lyon, Sabon pour Constantin, 1540 ; Paris, E. Roffet, 1541. Elles sont ensuite publiées avec *L'Epistre d'ung Pecheur* (mise à l'index dès 1545) et le « Rondeau à nostre Saulveur Jesus-Christ », à Lyon, chez O. Arnoullet en 1543 et chez Dolet en 1544.

Elle considère d'abord celui de la « cohabitation » de certains noms dans les manuscrits et les imprimés, avant de s'intéresser à la question générique pour déceler une éventuelle cohérence entre les plumes, tout en reconnaissant que l'enquête est condamnée à rester relativement vague. S'il semble difficile de suivre Scollen-Jimack dans ses conclusions, notamment lorsqu'elle réhabilite le terme d'« école<sup>13</sup> » alors qu'elle en avait initialement reconnu la valeur surannée, il est toutefois évident de reconnaître un effet générationnel autour de Marot, dont témoignent également les différents réseaux relationnels dont Brodeau fait partie intégrante. À cet égard, l'amitié qui unit Marot et Brodeau est presque devenue un cas d'école. Depuis l'article de Pierre Jourda, la critique parle systématiquement de Brodeau comme le « disciple préféré de Marot<sup>14</sup> » : Marot l'appelle son « fils en poésie », alors que Brodeau se présente comme « disciple de l'Archipoète [Marot]<sup>15</sup> ». On le sait, en 1527, c'est Brodeau qui incarne le destinataire du rondeau 21 « A celluy dont les lettres Capitales du Rondeau portent le nom<sup>16</sup> », où figure son nom en acrostiche. Il est d'ailleurs intéressant, dans la perspective d'un rapport de subordination affiché de part et d'autre, de constater que ce rondeau comporte une forme de renversement hiérarchique au profit de Brodeau : Marot loue son esprit, qui « les aultres surpasse », avant de préciser qu'il souhaite « suyvre la trasse/ De [s]on hault sens [...] ». Mais la politesse ne doit pas faire illusion : on reconnaît ici l'attitude aux allures parfois paternalistes de Marot, qui sait faire mine de laisser la priorité à ses contemporains – on se souvient sur ce point du cas de Salel lorsqu'il est question du Quercy<sup>17</sup>. En plus de l'affaire des blasons anatomiques, sur laquelle on reviendra, les liens entre Brodeau et Marot sont aussi attestés par un échange de rondeaux, là encore souvent cité : celui de Marot « Au bon vieulx temps que l'amour par bouquetz », auquel Brodeau offre une réponse parodique, en se moquant des mœurs de l'ancien temps dont Marot était nostalgique. La proximité est telle

13 Scollen-Jimack, « Vers une typologie marotique », p. 209.

14 C. Marot, *Œuvres poétiques*, éd. G. Defaux, Paris, Bordas, 1990, tome I, p. 540. François Rigolot reprend le même syntagme dans son édition : C. Marot, *Œuvres complètes*, éd. F. Rigolot, Paris, GF, tome I, p. 552, note 367.

15 *Les Fleurs de Poesie Françoise. Hécatomphile (1534)*, éd. G. Defaux, Paris, Société des Textes Français Modernes, 2002.

16 Marot, *Œuvres complètes*, tome I, p. 141.

17 G. Berthon, *L'Intention du Poète. Clément Marot « auteur »*, Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 270.

entre Brodeau et Marot qu'elle a pu donner lieu à une confusion des plumes, déjà à l'époque, dans certains manuscrits (Soissons, B.M. 200). C'est le cas du poème satirique « A deux freres Mineurs », faussement attribué à Marot au lieu de Brodeau, qui a donné lieu à une réponse d'un certain « greffier Faubert » [Geoffroy Faubert, secrétaire du duc d'Orléans] qui s'attaque donc à Marot au lieu de Brodeau. Marot répond en raillant l'ivresse dudit greffier qui s'est magistralement trompé, en termes de destination et de rhétorique. Cet épisode sera repris dans la querelle Marot-Sagon, où l'on trouve à nouveau la moquerie sur l'ivresse du greffier, qui devient en quelque sorte le compagnon de taverne de Sagon, dont le coup d'essai est lui aussi taxé de coup d'*ivrogne*<sup>18</sup>. Rappelons d'ailleurs que, dans cette même Querelle, Brodeau est sollicité à deux reprises pour garnir l'arrière-ban de la ligue marotine.

À côté de Marot, Brodeau entretient également des liens étroits avec Claude Chappuys, tourangeau comme lui. Plusieurs échanges témoignent de leurs liens, à l'instar du « micro-concours » autour du motif des rivières, qui commence avec le dizain de Brodeau « Ausonne a faict cognoistre la Garonne », dans lequel il cite les trois couronnes du toscan littéraire suivies de Saint Gelais, auquel répondent deux pièces de Chappuys : « Tous fleuves doulx oubliez vostre gloire » et « Amour s'estoit loing de moy absent<sup>19</sup> ». On trouve un autre échange de vers entre les deux poètes dans le ms. BnF 2370 (f. 60<sup>v</sup>), initié par Chappuys (« Quant noz deux cueurs estoient unis ensemble ») et suivi par Brodeau (« Si je vous ay aucun temps estrangé »)<sup>20</sup>. Plus tard, dans le *Discourt de la Court* de 1543, autrement dit trois ans après la mort de Brodeau, Chappuys est peut-être le dernier à mentionner encore son nom : « Marot y fut, et n'y est plus Brodeau/ Que la mort a caché de son bandeau ». Le nom

18 « Venez ses disciples gentilz/ [...] Vien Brodeau le puisne son filz/ Qui si tresbien le contrefis Au huictain des freres Mineurs, / Que plus de cent beaulx devineurs/ Dirent que cestoyt Marot mesme. / Tesmoing le Griffon dangoulesme/ Qui respondit Argent en pouppe/ En lieu D yvre comme une souppe. » (*Le Valet de Marot contre Sagon, cum commento*, Paris, J. Morin, 1537, fol. B1<sup>r</sup>).

19 Le manuscrit 200 de la B.M. de Soissons qui comporte cette séquence signée (fol. 28<sup>v</sup>) fait figurer une accolade précisant qu'il « fault mectre ces troys l'ung apres l'aulture ». Nathalie Dauvois relève que le manuscrit Condé 523 comporte quatre poèmes de cet échange. Voir N. Dauvois, « Formes lyriques et sociabilité de cour. L'exemple des recueils poétiques », *La poésie à la cour de François I<sup>er</sup>*, éd. J. E. Girot, Paris, PUPS, 2012 p. 121-136, ici p. 130.

20 L'échange est reproduit dans Brodeau, *Poésies*, p. 118.

de Brodeau disparaît presque instantanément après sa mort, ce qui peut laisser entendre qu'il était davantage perçu comme un auteur de poésie de circonstance<sup>21</sup>. D'autre part, ces exemples d'émulation entre Brodeau et Chappuys pourraient permettre de suggérer une attribution de blason : Brodeau a écrit le « blason de la bouche », auquel succède un autre blason de la bouche, anonyme dans le premier recueil de 1536 ([s.l., Denis Janot]) avant de disparaître dans les éditions ultérieures. Peut-être serait-il envisageable d'attribuer ce blason à Chappuys, dans la mesure où le ms. 200 de Soissons le fait précéder directement du blason de la main de ce même Chappuys. Si l'hypothèse demeure fragile, voire hasardeuse, il nous semble que les antécédents collaboratifs de ces deux auteurs rendent plus vraisemblable cette association de « poètes-stomatologues<sup>22</sup> », quoique leurs blasons n'aient de commun que le sujet.

Après Marot et Chappuys, on relève aussi au moins un échange de poèmes avec Mellin de Saint-Gelais, qui apparaît dans deux manuscrits de la BnF (ms. 878 et 885) ainsi que dans plusieurs recueils de musique postérieurs. Brodeau commence avec le poème « Si la beauté se perist en peu d'heure », qui est suivie de la « Response par S. gelais » (« Si grand [ma] beaulté se perist [doit perir] en peu d'heure »). Ce qui retient surtout notre attention, c'est que ce même Saint-Gelais se retrouve aux côtés de Brodeau sous la plume de Salel, qui les met conjointement en scène dans son églogue marine pour la mort du dauphin, sur laquelle on reviendra plus loin.

Brodeau est encore nommé par Charles de Sainte-Marthe, qui le cite dans la liste de son « Elegie du Tempé de France<sup>23</sup> » mais pas dans celle de la dédicace à sa *Poésie* en 1540 – année, rappelons-le, de la disparition

21 Si la catégorie « poésie de circonstance » est souvent employée sans être véritablement définie, il semble qu'elle présente des caractéristiques récurrentes, comme le fait d'être reliée au présent (la circonstance à proprement parler) et celui d'être dépendante de la relation à autrui (adresse, réponse, commande), sans oublier qu'elle présente souvent une dimension politique. À ce sujet, voir *La Muse de l'éphémère. Formes de la poésie de circonstance de l'Antiquité à la Renaissance*, éd. A. Lionetto et A. Delattre, Paris, Classiques Garnier, 2014.

22 Je reprends ici l'expression de J. Vignes dans « Petit précis de stomatologie poétique et joyeuse : blasons et contreblasons de la bouche du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle », *Anatomie d'une anatomie. Nouvelles recherches sur les blasons anatomiques du corps féminin*, éd. J. Goeury et T. Hunkeler, Genève, Droz, 2018, p. 325-359).

23 « Terpsicoré, a pres de soy BRODEAU, / Lequel tousjours invente chant nouveau, / Et de son chant, il fait si grand' merveille/ Qu'il n'y a Cueur que soubdain ne reveille. » Charles de Sainte-Marthe, *La Poésie française de Charles de Sainte-Marthe, natif de Fontevrault en*

de Brodeau ; par Etienne Dolet, qui lui aussi le cite uniquement dans son *Avant-Naissance* de 1539 (en tant que traducteur)<sup>24</sup> mais pas comme poète dans *Recueil de vers latins, et vulgaires* de 1536 ; par Michel d'Amboise<sup>25</sup>, Jean Bouchet<sup>26</sup>, Jean Brèche (tourangeau comme Brodeau)<sup>27</sup>, et par les néo-latins : Bourbon<sup>28</sup>, Salmon Macrin<sup>29</sup>, ou encore Gilbert Ducher<sup>30</sup>. D'ailleurs, Richard Cooper pense qu'en plus de citer Brodeau, Ducher aurait traduit dans son livre d'épigrammes deux de ses pièces tirées des *Fleurs de Poésie* de 1534. Selon Gérard Defaux, « il est clair que lorsque Ducher qualifie Brodeau d'Archipoète François, il fait allusion au recueil de 1534, et attribue à Brodeau un titre que celui-ci avait donné à Clément Marot<sup>31</sup> ». L'hypothèse se tient, surtout si l'on se souvient que Ducher utilise de nombreux détours, surnoms et périphrases pour désigner tel ou tel de ses contemporains<sup>32</sup>.

---

*Poictou. Divisée en trois livres. Le tout adressé à tresnoble et tresillustre Princesse, Madame la Duchesse d'Estampes. Et contesse de Poinctievre. Plus un livre de ses amys*, Lyon, 1540, p. 202-203.

- 24 É. Dolet, « Au Lecteur muni de bon vouloir, et exempt d'envie et detraction », *L'Avant-naissance de Claude Dolet, filz de Estienne Dolet : premierement composée en Latin par le pere et maintenant par ung sien amy traduite en langue Francoyse. Œuvre tres utile, et necessaire a la vie commune contenant, comme l'homme se doit gouverner en ce monde*, Lyon, 1539, fol. A2<sup>r-v</sup>.
- 25 M. d'Amboise, *Deploration de la mort de Francoys de Valloys, jadis daulphin de France, premier filz du Roy : avecques deux dizains dudict seigneur*, s.l., s.n., s.d.
- 26 J. Bouchet, « A tresdocte et treslegant poete et orateur/ Monsieur Maistre Jehan Breche. Advocat au siege Royal de Tours/ Jehan Bouchet de Poictiers humble salut », *Manuel royal, ou Opuscules de la doctrine et condition du prince tant en prose que rbythme françoise commentaire de Plutarque, auteur grec, de la doctrine du prince, translaté en françoys. Les octante préceptes de Socrates, du régime et gouvernement du prince et de la république aussi tournez en françoys le tout par J. Brèche, de Tours*, Tours, 1542 [1541 a.s.], fol. B3<sup>r-v</sup>.
- 27 J. Brèche, « A Monsieur Maistre Jehan Bouchet Procureur au siege royal à Poictiers Poete et Orateur françoys tresdocte et elegant. Jehan Breche de Tours humble Salut », *Manuel royal*, fol. A2<sup>r</sup>.
- 28 N. Bourbon, *Nicolai Borbonii Vandoperani Lingonensis Nugarum, libri octo*, Lyon, Gryphe, 1538, p. 484.
- 29 S. Macrin, « ad Victorem Berodaem turenens. Secretarium regium », *Hymnorum libri sex*, Paris, R. Stephanus, 1538, 1, p. 53. Il y moque l'attitude de certains courtisans.
- 30 G. Ducher, « Ad N. Turrinium, gensati toparchum, de Victore Brodaeo, & Ioanne Frottaeo », *Epigrammaton libri duo*, Lyon, Gryphe, 1538, p. 149. L'édition comporte deux pièces de Brodeau « De Priapo hortorum Deo », traduction de la pièce XIV des *Fleurs de poésie*, et « archipoëta Galli ad Paulum Galterum Matisconensem », traduction de la pièce V.
- 31 G. Defaux, « Des poèmes oubliés de Clément Marot : le 'Prince des Poètes François' et les *Fleurs de Poésie* de 1534 », *Travaux de littérature*, 5, 1992, p. 37-67, ici p. 61, n. 50.
- 32 G. Ducher, *Épigrammes*, éd. S. Laigneau-Fontaine et C. Langlois-Pézeret, Paris, Champion, 2015.

Les livres possédés représentent une autre source d'information concernant d'éventuels réseaux. À l'heure actuelle, on connaît trois ouvrages ayant appartenu avec certitude à Brodeau : un exemplaire précieux de l'*Epistole devotissime* de Sainte Catherine de Sienne, imprimé par Alde Manuce et offert par Marguerite d'Alençon<sup>33</sup> ; un exemplaire des *Chantz royaulx* de Guillaume Cretin<sup>34</sup> ; et un *De gestis Alexandri magni* de Quinte-Curce manuscrit<sup>35</sup>. Si le premier est explicitement un cadeau de la future reine (ainsi peut-être que le second), le troisième porte aussi la mention « A Victor Brodeau, *dum crescit decrescit, ex munere* ». Il se pourrait que Marguerite d'Alençon en soit aussi l'origine, dans la mesure où la dédicace reprend la même phrase augustinienne « [vita] *dum crescit, decrescit* » (qui fait écho au motif « *vita mortalis, et mors vitalis* »). Elle est couplée, dans les exemplaires de l'*Epistole devotissime* de 1521 et des *Chantz royaulx* de 1527, à la devise, tout aussi augustinienne, « *unum est necessarium* », ce qui confirme par ailleurs la présence d'indices d'obédience évangélique antérieurs à 1539-1540. On sait que le motif du « Seul nécessaire » domine toute la première partie de la correspondance entre Marguerite de Navarre et Briçonnet, mais c'est sans doute valable

- 
- 33 Catherine de Sienne, *Epistole devotissime, adunate insemi per Bartholomeo da Alzana da Bergamo*, Venise, Alde Manuce, 1500 (BnF, D. 799). L'édition présente l'*ex-dono* manuscrit suivant : « A Victor Brodeau, donné par Madame, Madame la duchesse d'Alençon et de Berry seur unique du Roy sa maitresse. *Dum crescit decrescit*. 1521. *Unum est necessarium* ».
- 34 *Chantz royaulx, Oraisons et aultres petitz Traictez faittz et composez par feu de bonne memoire maistre Guillaume Cretin, en son vivant chantre de la Sainte Chapelle royale de Paris*, Paris, Galliot du Pré, 1526 (ancien style, soit 1527). Pour la description de cet exemplaire, voir : *Bibliothèque de M. G. Pixérécourt*, éd. C. Nodier et P. Lacroix, Paris, Imprimerie de M<sup>me</sup> de Lacombe, 1839, p. 79-80 (je remercie G. Berthon de m'avoir fait part de sa découverte de l'exemplaire, qui n'avait à ma connaissance jamais été recensé par la critique). Selon l'auteur du catalogue, l'exemplaire aurait été premièrement offert par François Charbonnier à Marguerite de Navarre avant qu'elle ne l'offre à son tour à Victor Brodeau.
- 35 Donné en cadeau en 1523 (« 1523 *ex munere* »), ce Quinte-Curce manuscrit (Bibliothèque de l' Arsenal, ms. 1092) porte sur la contre-garde l'inscription « *Omnia munda mundis, nullum violentum perpetuum* » écrite en minuscules d'une main identique à celle de l'*ex-dono* de l'*Epistole devotissime* de Catherine de Sienne. Sur le feuillet de garde qui lui fait face, on trouve en capitales « A Victor Brodeau, *dum crescit decrescit* ». La *Thomae Magistri dictionum Atticarum collectio* (Paris, Vascosan, 1532) aussi signalée par H. Tomlinson ne porte que l'*ex-libris* « A Brodeau, s' de la Chastiere », aussi présent sur le *Catherine de Sienne* et le *Quinte-Curce* (mais toujours d'une autre main), qui ne peut être l'*ex-libris* de Victor car il figure aussi sur un livre de 1546. Ce dernier ouvrage, intégralement en grec avec marginales grecques manuscrites, a plus vraisemblablement appartenu à Jean Brodeau. Je remercie Raphaël Cappellen pour l'ensemble des précisions sur les bibliothèques des deux Brodeau.

pour d'autres interlocuteurs aussi<sup>36</sup>. On a ainsi repéré au moins deux occurrences de ce motif sous la plume de Brodeau dans sa poésie religieuse : « Mon Dieu, mon tout, mon ung seul nécessaire » (*Les Louanges de Jesus Christ nostre Sauveur*, v. 743, p. 157) ; « Mon Dieu, mon tout, mon ung seul nécessaire, / Que dira plus cy l'humble Secretaire ? » (*Epistre d'ung pecheur, à Jesus Christ*, v. 547-548, p. 181). Dans son épître élégiaque consacrée à la mort du Dauphin, il réitère également à plusieurs reprises le motif cher à Marguerite de Navarre (« Dieu seul »)<sup>37</sup>. Sylvie Charton-Le Clech, qui s'intéresse en particulier à Jacques Thiboust, notaire et secrétaire du roi très proche de Marguerite de Navarre, relève que tous les familiers du cercle évangélique réunis autour d'elle ont dans leurs livres des devises ou des *ex-libris* comportant cette coloration religieuse<sup>38</sup>. Cela semble être le cas de plusieurs humanistes du milieu tourangeau, dont fait partie Victor Brodeau. René Fame, notaire et secrétaire du roi dès 1524, originaire de Tours lui aussi, oncle de la seconde épouse de Victor Brodeau, est ainsi proche de Jean Grolier, qui s'est lui associé au milieu tourangeau via son mariage avec Anne Briçonnet. Or la devise de ce même Grolier (« *et portio mea, Domine, sit in terra viventium* ») peut justement se lire dans des livres qui ont appartenu à la famille Brodeau<sup>39</sup>. Jean Brèche « de Tours », quant à lui, dialogue avec Jean Bouchet au seuil de son *Manuel royal* et cite élogieusement Brodeau au milieu de contemporains illustres :

Cahors se peult venter et tenir fier  
De son Marot et sen glorifier :  
Touraine peult louer son Rabellays/  
Et son Brodeau/ Mellin de saint Gelais  
Est une perle en France precieuse :  
France qui est du Roy Francoys heureuse<sup>40</sup>.

36 V.-L. Saulnier, « Marguerite de Navarre aux temps de Briçonnet : étude de la correspondance générale (1521-1522). Première partie », *BHR*, 39/3, 1977, p. 437-478, ici p. 463.

37 Sur l'importance de ce syntagme dans le « village évangélique » autour de Marguerite de Navarre, voir I. Garnier-Mathez, *L'Épithète et la connivence. Écriture concertée chez les Évangéliques français (1523-1534)*, Genève, Droz, 2005, p. 140-146.

38 Charton-Le Clech, *Chancellerie et culture*, p. 245-246.

39 Notamment un manuscrit d'Onesander conservé à la Bodleian (ms. Add. B. 59). Voir J. Guignard, « Humanistes tourangeaux », *BHR*, 7, 1940, p. 133-189, ici p. 164.

40 « A Monsieur Maistre Jehan Bouchet Procureur au siege royal à Poitiers Poete et Orateur françoys tresdocte et elegant. Jehan Breche de Tours humble Salut », *Manuel royal*, f. A2'. À noter que Jean Bouchet, dans sa réponse, reprend le nom de Brodeau : « Telz loz sont

Plus loin, il s'attarde sur la louange de Tours, assimilée à la prestigieuse cité troyenne (« Tours/ que l'on dict avoir prins son essence/ Et fondement de Turnus / troyan Roy »), dans un double intérêt : Tours incarne aussi bien son lieu d'origine que le lieu de résidence de Jeanne d'Albret, à laquelle il dédie son *Manuel*<sup>41</sup>.

### BRODEAU DANS LES ENTREPRISES COLLECTIVES

Au-delà de ces différentes références nominales, c'est surtout l'activité de Brodeau qui le place au cœur de la sociabilité marotique des années 1530-1540. Il prend en effet part à de multiples entreprises collectives, réunissant plusieurs noms de cette génération poétique, à commencer par sa participation aux épitaphes de Louise de Savoie dans le recueil bilingue de Geoffroy Tory en 1531<sup>42</sup>. Dans la partie des épitaphes latines, des distiques sont accompagnés de la signature « V. B. » : « *Prima mihi laus est Regem genuisse Puellam* ». Frédéric Lachèvre attribue à Brodeau une épitaphe française « B. en la personne de ma dame » (« comme il a pleu à Fortune diverse »), ce que confirme Hilary Tomlinson grâce aux sources manuscrites. Au dossier des épitaphes de Louise de Savoie, elle ajoute d'ailleurs le dizain « De la comette veue avant le trespas de feu Madame en l'an 1531 v. b. », présent dans le manuscrit BnF 1667. Isabelle Garnier, quant à elle, lui attribue le douzain « Gardant la Foy et Loyaulté expresse », tout comme elle confirme l'attribution à Brodeau d'une autre pièce, en dehors du tombeau imprimé, grâce à l'analyse des épithètes : le *Brevet d'office* (« Le Roy sur tous les roys juste, fort et puissant »)<sup>43</sup>.

---

deubz a Labbe saint Gelayz/ Marot/ Sagon/ Brodeau/ et Rabelays/ Macault/ Colin/ et autres en grand nombre » (fol. 3<sup>v</sup>). Les deux lettres se retrouvent dans *Les Epistres morales et familières* de Jean Bouchet, Poitiers, frères de Marnef et Jacques Bouchet, 1545.

41 François I<sup>er</sup> a choisi le Château de Plessis-lez-Tours comme résidence de Jeanne d'Albret dès 1538, en partie pour la soustraire aux prétentions de mariage de son père qui voulait l'unir à un descendant de Charles Quint.

42 *In Lodoicæ regis matris mortem Epitaphia Latina & Gallica. Epitaphes à la louenge de ma Dame mere du roy faictz par plusieurs recommandables autheurs*, Geoffroy Tory, Paris, 1531.

43 Garnier, « Poésie funèbre et tombeaux à la cour de François I<sup>er</sup> », p. 201.

Deux ans plus tard, en 1533, Brodeau, aux côtés de Marot, Saint-Gelais et d'autres, répond aussi à l'épithaphe de François I<sup>er</sup> (« En petit lieu compris ») sur le tombeau découvert-inventé de Laure en Avignon<sup>44</sup>, avec un quatrain qui consiste en une amplification d'un distique latin de Jean de Lorraine, le protecteur des lettres italiennes à la cour<sup>45</sup> aussi connu comme le « Compagnon des plaisirs du roi », pour reprendre l'expression de Cédric Michon<sup>46</sup>. Dans ce quatrain, Brodeau, à l'imitation du roi, fait parler Laure grâce à une prosopopée, mais pour inverser la hiérarchie entre les deux « François » : Laure dit sa reconnaissance à François Pétrarque, mais surtout à François I<sup>er</sup> qui l'a louée, sans être intéressé, contrairement à son prédécesseur qui cherchait à obtenir ses faveurs. Ce renversement d'ordre hiérarchique rejoint d'ailleurs celui du huitain qu'écrivit Saint-Gelais à même occasion, lui qui manipule la chronologie de façon à soumettre « François Petrarque » au « François monarque » :

Ce sépulchre est la restauration  
 Des grandz honneurs que Laure a mérité,  
 D'un clair esprit seure approbation,  
 Donnant aux vieux foy et autorité.  
 C'est d'un parfaict l'œuvre en perfection  
 Pour mettre un doubte en la posterité  
 Lequel doit plus au grand François monarque :  
 Ou nous, ou Laure, ou bien François Petrarque<sup>47</sup>.

Peu de temps après cet événement fondateur pour la naturalisation du pétrarquisme à la cour de François I<sup>er</sup>, Brodeau aurait été le

44 À ce sujet, voir E. Giudici, « Bilancio di un annosa questione : Maurice Scève e la "scoperta" della "toma" di Laura », *Quaderni di filologia e lingue romanze*, 2, 1980, p. 3-70; O. Millet, « Le tombeau de la morte et la voix du poète : la mémoire de Pétrarque en France autour de 1533 », *Regards sur le passé dans l'Europe des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles*, Berne, P. Lang, 1997, p. 183-195; D. Maira, « La découverte du tombeau de Laure entre mythe littéraire et diplomatie », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, janvier-mars 2003-1, p. 3-15; J. Balsamo, « François I<sup>er</sup>, Clément Marot et les origines du pétrarquisme français (1533-1539) », *Les Poètes français de la Renaissance et Pétrarque*, éd. J. Balsamo, Genève, Droz, 2004, p. 35-51.

45 Balsamo, « François I<sup>er</sup>, Clément Marot », p. 43.

46 Jean de Lorraine a aussi participé à la négociation de la Paix des Dames. Voir C. Michon, « Les richesses de la faveur à la Renaissance : Jean de Lorraine (1498-1550) et François I<sup>er</sup> », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 3/2003, 50-3, p. 34-61.

47 « Sur le sépulchre de Madame Laure refaict par le roy en Avignon », *Œuvres poétiques françaises*, éd. D. Stone, Paris, STFM, vol. II, 1995, p. 212.

maître d'œuvre des *Fleurs de Poésie française* de 1534, masqué derrière la périphrase « le disciple de l'Archipoète », autrement dit, le disciple de Marot. Plusieurs arguments peuvent être avancés pour justifier cette identification communément admise. Gérard Defaux, dans sa copieuse introduction au recueil, ne laisse place à aucun doute : « celui qui se présente comme son “disciple” est bien évidemment celui que lui-même appelle son “fils”, Victor Brodeau [...] Il ne peut s'agir ici que de lui et de personne d'autre<sup>48</sup> » ; argument auquel on pourrait objecter que dans la fameuse « Epistre de Frippelippes », par ailleurs citée par Defaux comme pièce à conviction, Brodeau n'est pas le seul à être nommé parmi les « disciples gentils ». L'éditrice moderne de Brodeau, Hilary Tomlinson, se montre bien plus réticente : « on n'oserait ni affirmer que certains poèmes sont de Brodeau, ni rejeter absolument l'attribution de Lachèvre<sup>49</sup>. » La confrontation avec les sources manuscrites ne lui permet en effet pas de trancher. La convergence des dates peut fonder un autre argument en faveur de l'identification à Brodeau : le « prologue du disciple de l'archipoete François », au seuil du recueil, fait mention d'un narrateur dans sa vingt-huitième année (« vingt et huyct aulnes de Toille du delyé fil de ma vie<sup>50</sup> ») en 1534, ce qui peut correspondre à l'âge de Brodeau, dont on situe la naissance vers 1505. Sa proximité avec l'entourage royal dans ces mêmes années ainsi que sa participation aux différents phénomènes collectifs en font un candidat privilégié au titre de « disciple » de Marot, mais sans certitude. Une strophe tirée de l'églogue marine de Salel, sur laquelle il faudra revenir, me semble aller dans le sens d'un Brodeau comme maître d'œuvre des *Fleurs*. Sous la plume de Salel, le personnage « Merlin » [Mellin de Saint-Gelais] dit en effet au personnage « Brodeau » :

48 *Les Fleurs de Poesie Françoisse. Hécatomphile (1534)*, éd. G. Defaux, STFM, Genève, Droz, 2002, introduction p. xx-xxi.

49 Brodeau, *Poésies*, introduction, p. 46.

50 L'insertion de précisions chronologiques personnelles semble une affaire de famille : un autre (Jean) Brodeau (qui n'est pas le même que le père de Victor ni que son frère aîné, tous prénommés Jean, mais qui est apparenté à Victor), commentateur de l'*Anthologie de Planude*, fait aussi référence à son âge dans un de ses commentaires à l'adage érasmien *Dua pedibus fugere* : « Ego homo nondum octo et viginti annos natus Erasmus reprehensum minime velim [...] ». Cité par R. Cappellen, « Rabelais lecteur des *Epigrammatum graecorum libri VII* commentés par Jean Brodeau (1549) », *Les Labyrinthes de l'esprit. Collections et bibliothèques à la Renaissance*, éd. R. Gorris Camos et A. Vanautgaerden, Genève, Droz, 2015, p. 105-127, ici p. 109. Il est amusant de constater que chez les deux parents, en français ou en latin, il est question de leur vingt-huitième année.

Or si je suis de ton amitié digne  
 Et qu'autresfoys, pour te faire plaisir,  
 J'aye chanté de ma gaye doulcine  
 Ung lay d'amour contentant ton desir [...]<sup>51</sup>.

Peut-être s'agit-il ici d'une référence à la fameuse « Description d'Amour » de Saint-Gelais, au début des *Fleurs de Poésie française*. Si l'on admet l'identification, ce lien à l'imprimé de la part de Brodeau pose quelque peu problème, puisqu'il ferait figure d'hapax dans sa carrière. Peut-être peut-on supposer que c'est en tant que secrétaire-valet qu'il remplit cette mission de coryphée du recueil, comme si la mission était pour ainsi dire inscrite dans son cahier de charges, qui comprendrait donc aussi bien des missions diplomatiques que des missions de politique royale via l'imprimé poétique – Jourda précise d'ailleurs que Brodeau et Frotté sont les premiers secrétaires à se voir attribuer une pension de la part de Marguerite de Navarre pour leurs activités littéraires<sup>52</sup>. Le recueil des *Fleurs de poésie française* relève en tout cas d'un projet collectif national, qui s'offre comme tel.

Si le dialogisme qui structure le recueil a déjà été analysé<sup>53</sup>, le prologue n'a peut-être pas encore reçu l'attention qu'il méritait. Il s'agit d'un liminaire tout à fait atypique qui m'intéresse avant tout parce qu'il thématise l'écriture collective, la « textualité sociale<sup>54</sup> » qui sous-tend l'ensemble du recueil, en mettant en scène rivalités et collaborations. Dès le début, en effet, une sorte de théomachie oppose Vénus, Pluton et le Monde, lutte dont l'enjeu est de s'approprier une « toile » – la syllepse joue à la fois sur la toile en tant qu'œuvre et la toile qui représente le fil de la vie du narrateur, déroulée par Lachesis, la parque tisserande<sup>55</sup>. Ensuite, Minerve intervient sous les ordres de Jupiter qui s'empare de ladite toile et la confie à Mercure pour l'apporter « au beau jardin de poésie ». Là, le texte opère un glissement : Minerve demande explicitement

51 H. Salel, *Œuvres poétiques complètes*, éd. H. H. Kalwies, Genève, Droz, 1987, v. 25-28, p. 107.

52 P. Jourda, « Le mécénat de Marguerite de Navarre », *Revue du XVI<sup>e</sup> siècle*, 18, 1931, p. 55.

53 Voir par exemple Dauvois, « Formes lyriques et sociabilité de cour ».

54 A. Réach-Ngô emprunte l'expression à A. F. Marotti, *Manuscript, Print and the English Renaissance Lyric*, Ithaca, Cornell University Press, 1995 (A. Réach-Ngô, *L'Acte éditorial : publier à la Renaissance et aujourd'hui*, Paris, Classiques Garnier, 2010, p. 147).

55 À noter d'ailleurs que Lachesis est aussi mise en scène par Chappuy un peu plus tôt pour la mort de Louise de Savoie.

la collaboration des « painctres habitantz ce joyeux Pourpris », qui sont tous sollicités pour enrichir le tableau par leur production individuelle.

À la fin du prologue, Minerve récupère la toile et « la fait rendre à la Tessiere tresexperte, affin de la continuer ». La collaboration s'exerce ainsi à plusieurs niveaux et est médiatisée par diverses instances. Le tout s'achève sur une revendication de gloire et de reconnaissance : outre la mention du « monstre Renomée », le narrateur évoque « l'excellence des ouvriers » et demande les « louenges que ces acteurs<sup>56</sup> ont méritées ». Autrement dit, on observe ici une tension entre l'individuel (semi-anonymisé) et le collectif-national.

Une telle tension se retrouve dans un autre phénomène collectif à peu d'années d'intervalle : l'affaire des blasons anatomiques du corps féminin. Brodeau y a pris part avec un « blason de la bouche », dont Jourda a dit qu'au milieu de l'« insigne grossiereté » des blasons, Brodeau a eu le mérite de « rester à peu près convenable<sup>57</sup> ». Concernant ce blason, il suffit de renvoyer au riche article de Jean Vignes, qui a mis en lumière la virtuosité rhétorique dont fait preuve Brodeau pour essayer de faire plus et mieux que Marot (notamment grâce aux rimes senées et léonines, à un lyrisme marqué, etc.). Pour notre propos, retenons une remarque marginale de Jean Vignes, qui envisage un prolongement possible du blason de la bouche chez Marguerite de Navarre<sup>58</sup> : *Le Miroir de Jesus Christ crucifié*, composé en 1549, hymne qui invoque sept membres, dont la bouche (v. 249-386)<sup>59</sup>. Il semble possible de poursuivre cette piste en la mettant en perspective avec un autre texte de Brodeau, les premiers vers des *Louanges de Jesuchrist nostre saulveur*<sup>60</sup>, dans lesquels on trouve ce que l'on aurait envie de nommer un « Blason du Verbe » :

56 Quoique le terme soit à comprendre dans son sens premier « celui qui fait », on peut néanmoins se souvenir de la fin de l'*Hécatomphile*, qui, en guise d'introduction aux *Fleurs*, annonçait l'arrivée de « simulez personnages » sur le « théâtre ».

57 Jourda, « Un disciple de Marot », p. 55-56.

58 Vignes, « Petit précis de stomatologie poétique et joyeuse », p. 335.

59 Cela dit, les « blasons » du Christ doivent peut-être davantage à une tradition dévotionnelle qui remonte à la *Vita Christi* de Ludolphe de Saxe qu'aux blasons anatomiques. Sur ce point, voir J. Lecointe, « “Embrasser la croix” : La méditation de la passion du Christ chez Martin Luther et Marguerite de Navarre », *Seizième Siècle*, 15, 2019, p. 103-120.

60 *Les Louanges de Jesuchrist nostre saulveur. Œuvre treslegant & divin. Maistre Victor Brodeau, secretaire du Roy Framcoys, a present regnant, en fut l'autheur*, Lyon, Sulpice Sabon, pour Antoine Constantin, 1540.

Verbe eternel des le commencement,  
 Mis en secret dedans le pensement  
 De Dieu puissant, de toy, et de nous pere :  
 Verbe divin, Dieu veritablement ;  
 Verbe par qui fut faict le firmament :  
 Verbe faict chair pour nous divinement,  
 Dedans le corps chaste de vierge mere.  
 Verbe sans qui n'a estre aulcune chose,  
 O verbe en qui nostre vie est enclose !  
 O verbe vie, à qui te considere !  
 Verbe par qui le pere tout propose,  
 Tout veult, tout faict, tout ordonne, et dispose,  
 Et ses vertus, et ses graces depose  
 Aux siens, qui sont en ce val de misere<sup>61</sup>.

Ces vers reprennent la structure du blason anatomique marotique, et incarneraient une forme de suite du « blason de la bouche » : après tout, quoi de mieux qu'une bouche pour engendrer le Verbe ? Il n'est pas impossible non plus de considérer un prolongement du blason de la bouche sous la plume de Marot – lui qui cite ailleurs explicitement le blason de Brodeau<sup>62</sup> – dans son dizain « À la bouche d'Anne » (*Œuvres*, 1538) :

Bouche de coral precieux,  
 Qui à baiser semblez semondre ;  
 Bouche qui d'ung cueur gracieux  
 Sçavez tant bien dire et respondre :  
 Respondez moy : doit mon Cueur fondre  
 Devant vous comme au feu la Cire ?  
 Voulez vous bien celluy occire,  
 Qui crainct vous estre desplaisant ?  
 Ha bouche que tant je desire,  
 Dictes nenny en me baisant<sup>63</sup>.

Au-delà de la structure anaphorique, doublée de l'apostrophe au « membre », typique du blason anatomique, ce dizain reprend de nombreux éléments au poème de Brodeau : la « bouche de coral » chez Marot

61 Brodeau, *Poésies*, p. 136, v. 1-14.

62 « À ceux, qui après l'épigramme du beau tétin en firent d'autres », *Blasons anatomiques du corps féminin*, éd. J. Goeury, Paris, GF, 2016, p. 197-200.

63 Marot, *Œuvres complètes*, vol. I, p. 464-465. Première publication en 1538. Le titre est sujet à variations selon les éditions : « À la bouche de sa dame » dans le ms. de Chantilly ; « À la bouche de Diane » en 1543. Le prénom passe, la bouche reste.

fait ainsi écho à la bouche « coralline » chez Brodeau ; dans deux cas, la bouche se voit attribuer le pouvoir de faire périr l'homme ; le motif du « feu » (Brodeau, v. 28, Marot, v. 6) et la mention du « cœur » (Brodeau, v. 50, Marot, v. 5) ; la dialectique du silence et du baiser (« Dis bouche, bouche, en me baisant / Ce que tu dis en te taisant » (Brodeau, v. 53-54), « Ha bouche que tant je desire, / Dictes nenny en me baisant » (Marot, v. 9-10). Si tous ces motifs sont certes topiques, les parallèles entre les deux poèmes, *a fortiori* dans un poème aussi court qu'un dizain, sont difficiles à ignorer.

Il me reste enfin à évoquer le cas des tombeaux poétiques consacrés à la mort prématurée du Dauphin, à Tournon, le 10 août 1536<sup>64</sup>. Brodeau ne participe pas aux recueils imprimés<sup>65</sup>, mais contribue à l'émulation avec une « epistre elegiaque », sur la commande de Marguerite de Navarre, adressé au Cardinal de Tournon, qui reste manuscrite (BnF fr. 1700). Le titre long est symptomatique d'un poète qui affiche ostensiblement son statut et ses titres : « Epistre elegiaque sur la mort de feu monseigneur le dauphin adressee a monseigneur le Cardinal de Tournon par Victor Brodeau, secretaire et valet de chambre du Roy et de la royne de Navarre sa seur unicque », qui plus est « du commandement de Madame » (fol. 72). Sa proximité avec l'entourage royal est d'ailleurs redoublée dans les premiers vers du texte, où figure une autoréférence à ses épitaphes en l'honneur de la famille royale, dont celles déjà citées pour Louise de Savoie<sup>66</sup>. Marot fera la même chose dans son « églogue

64 Sur cet événement et l'émulation qu'il provoque, voir M. Clément, « Un geste poétique et éditorial en 1536 : *Le Recueil de vers latins, et vulgaires de plusieurs Poëtes François, composés sur le trespas de feu Monsieur le Daulphin* », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, 62, 2006, p. 31-43 ; M. Magnien, « *Le Recueil de vers latins, et vulgaires de plusieurs Poëtes François : Étienne Dolet promoteur d'une poésie docte* », *La Poésie française à la cour de François I<sup>er</sup>*, éd. J. E. Girot, *Cahiers V.-L. Saulnier*, 29, Paris, PUPS, 2012, p. 215-237 ; É. Rajchenbach, « *Mais devant tous est le Lyon marchand* ». *Construction littéraire d'un milieu éditorial et livres de poésie française à Lyon (1536-1551)*, Genève, Droz, 2016, p. 38-50.

65 Le Dauphin de France mourut en août 1536 et Etienne Dolet publia, en novembre de la même année, chez François Juste, à Lyon, un *Recueil de vers latins et vulgaires de plusieurs Poetes François, composés sur le trespas de feu Monsieur le Daulphin*. Pour expliquer l'absence de Brodeau dans le recueil de Dolet, je souscris entièrement à l'hypothèse de M. Clément, selon laquelle Dolet favorise à la fois les Lyonnais (d'origine ou d'adoption), en vue d'établir un *sodalitium lugdunense*, et les nouvelles figures, « pas encore officielles » (p. 31-32).

66 « Je recontai d'aventure, la pleume/ Taincte de noir, triste, esgarée et seulle, / Qui de sa mere et puy de son ayuelle/ Mere du Roy, Madame je doy dire, / Avoit oulé epi-taphes escripre. / Allors de dueil renouvelé transi, / Dye par moy, ha, mon Dieu qu'est cecy ?/ Seigneur puissant, en qui fault tout remectre, / Seray-je aucteur tousjours de faste

au roy, soubz les noms de Pan et Robin » composée en juillet 1539<sup>67</sup>, lorsqu'il rappelle lui aussi : « Car je faisoys chanter à ma Musette / La mort (hélas) la mort de Loysette » (v. 145-146). Le suffixe hypocoristique *et/ette* se retrouve d'ailleurs dans le polyptote *Robin-robotin*, qui rappelle le couple *François-françonnet* présent dans... l'« épistre elegiaque » de Brodeau.

D'autre part, Brodeau est également impliqué dans l'entreprise des tombeaux poétiques de manière indirecte, puisqu'il est l'un des deux protagonistes, avec Saint-Gelais, de l'églogue marine sur le trépas du dauphin composée par Salel<sup>68</sup>, publiée en janvier 1537 à Paris chez Olivier Mallard, et dédicacée à Marguerite de Navarre. Une nouvelle fois, le texte présente de nombreux points communs avec d'autres productions contemporaines – ce sera aussi le cas avec son épitaphe à Madeleine de Valois, presque identique à celle que compose Étienne Dolet<sup>69</sup>. Pour commencer, dans son églogue marine, Salel met en scène deux poètes qui ont déjà chanté la mort du Dauphin avant lui, « Mellin » et « Brodeau ». De plus, son églogue fait écho à celle de Gilbert Ducher, « Delphinus », « le Dauphin », imprimée dans le *Recueil de vers latins et vulgaires*, qui fait dialoguer Mélébée et Méris, les deux bergers des *Bucoliques* 1 et 9 de Virgile, et bien sûr à celle de Scève, « Arion », imprimée dans le même recueil. L'intertexte est d'ailleurs explicitement signalé : Brodeau, sous la plume de Salel, cite « Arion », faisant *de facto* écho au premier maillon de la chaîne : la double entrée royale du dauphin et de la nouvelle reine à Lyon en 1533, orchestrée par Jean de Vauzelles qui met en scène, au

---

mettre ?/ Et ne seront jamais tous mes escriptz/ Que de regretz, de plains, larmes ou crys ? » (v. 6-16, p. 94).

67 Sans oublier que dans les vers suivants, Marot mentionne aussi un concours entre « Merlin » (Mellin de Saint-Gelais) et lui-même, que « Thony » (Antoine Héroët, selon Gérard Defaux) aurait tenté de départager : « Une aultrefois pour l'Amour de l'Amye/ A tous venans pendency la challemye, / Et ce jour là à grand peine on sçavoit/ Lequel des deux gaigné le prix avoit/ Ou de Merlin, ou de moy : dont à l'heure/ Thony s'en vint sur le pré ». N. Dauvois, à la suite de G. Defaux, y lit une référence à l'entreprise des *Fleurs de Poésie française*.

68 H. Salel, *Eglogue marine sur le trépas de feu Monsieur François de Valois, Daulphin de Viennoys, filz aimé du roi*, Paris, [1536 a.s.], 1537 (reprise dans les *Œuvres* de 1540). Un dizain de Jean de Boyssoné indique que l'églogue circulait sous forme manuscrite dès octobre 1536 (Magnien, « Étienne Dolet promoteur d'une poésie docte », p. 227).

69 C. Langlois-Pézeret analyse minutieusement les parallèles entre les deux épitaphes, (« Hugues Salel et Étienne Dolet : imitation/ émulation autour de Madeleine de France, Reine d'Écosse », *Camemae*, 8, 2010, en ligne).

milieu d'autres figures mythologiques, le personnage d'Arion<sup>70</sup>. Il est enfin envisageable de considérer un dernier parallèle avec Marot – encore lui – dans son églogue composée pour la mort Louise de Savoie<sup>71</sup> : le Quercinois faisait déjà dialoguer deux pasteurs, Colin d'Anjou (Germain Colin) et Thenot de Poitou (Jean Thénau)<sup>72</sup>, tout en faisant jouer les reprises du double refrain, initial (« Chantez mes vers ») et final (« Cessez mes vers »), repris par « Brodeau » et « Mellin » dans l'églogue de Salel.

Ce dernier exemple en particulier invite à conclure sur l'importance de l'intertextualité de tous ces phénomènes collectifs, voire de leurs fréquentes mises en abyme, qui créent des jeux de ricochets très complexes. Il est dès lors courant de constater des échos non seulement à l'intérieur d'un même concours (ou querelle, selon les cas), mais aussi à l'échelle macro-textuelle entre ces différentes émulations. C'est en tout cas par ce biais-là que cet article a tenté, dans le sillage de Claire Sicard qui *démêle Mellin*, de *débroder Brodeau*. Parallèlement, au sein de ces productions textuelles variées, l'analyse des bonds et rebonds – typiques de l'imaginaire du jeu de paume auquel les auteurs se réfèrent régulièrement – permet à la fois d'insister sur la dimension ludique de ces échanges et de nuancer les mécanismes d'émulation et de subordination entre les poètes, qu'une appellation telle que « école marotique » induit de façon trop monolithique.

Nina MUEGLER  
 Université de Fribourg /  
 Université Lumière Lyon 2

70 E. Kammerer, *Jean de Vauzelles et le creuset lyonnais (1520-1550)*, Genève, Droz, 2013, p. 356.

71 Marot, « Eglogue sur le Trespas de Ma Dame Loyse de Savoie, Mere du Roy François, premier de ce nom. En laquelle Eglogue sont introduictz deux Pasteurs, Colin d'Anjou & Thenot de Poitou », *Œuvres complètes*, vol. I, p. 204.

72 On suit entièrement l'identification proposée par G. Berthon, *L'Intention du Poète*, p. 212, n. 2.